

UNIVERSITÉ MCGILL
Département des littératures de langue française, de traduction et de création

PLAN PROVISOIRE

FREN 441 – Traduction français-anglais
Prof. Jane Everett

Automne 2020

Courriel : jane.everett@mcgill.ca

Heures de bureau virtuelles : le mardi de 14h30 à 16h00*, sur rendez-vous, par Zoom ou MS Teams.

* En cas de conflit d'horaire, me contacter pour prendre rendez-vous à un autre moment.

N.B. La langue d'enseignement du cours est le français.

Préalables et restrictions : FREN 244 (ou CCTR 225) ou permission de la professeure.

Contenu : Traduction de textes généraux du français vers l'anglais.

Le but du cours est de mieux familiariser les étudiant-e-s avec l'anglais par la pratique constante de la langue. Il ne s'agit ni d'une révision systématique de la grammaire anglaise, ni d'une présentation des techniques de base de la traduction (que les étudiant-e-s auront déjà apprises dans les cours antérieurs), mais de l'étude de certains problèmes précis que pose la transposition du français en anglais.

- Étude de quelques vocabulaires spécialisés ; l'analyse textuelle et contextuelle (la hiérarchie des contraintes) ; les caractéristiques grammaticales, lexicales, stylistiques et rhétoriques de différents types de textes (ex. : reportage journalistique, article de fond, affiche publicitaire, communiqué de presse, publication gouvernementale, mode d'emploi, etc.) ; les niveaux de langue et la compensation stylistique ;
- pratique du résumé et de la révision du texte traduit ;
- révision des principales conventions formelles de l'anglais écrit : l'emploi de la majuscule ; la ponctuation ; les formules et les conventions épistolaires ; les conventions du langage « gender neutral » et « gender inclusive » ;
- renforcement de la langue anglaise normative à travers l'étude de quelques points de grammaire et de syntaxe importants.

Lectures obligatoires

- *FREN 441 – Traduction français-anglais*, recueil de textes disponible à la librairie de McGill (680, rue Sherbrooke Ouest), en version électronique (et en version papier, sur demande).
- D'autres lectures obligatoires seront disponibles dans *myCourses*.

Évaluation

| | |
|---------------------------|------|
| Exercices (4) | 20 % |
| Exposé oral (en français) | 15 % |
| Travaux pratiques (5) | 55 % |
| Quiz | 10 % |

*** Les Exercices et les Travaux pratiques doivent être téléversés dans *myCourses* avant 23h59 (Heure de l'Est), le jour prévu pour la remise. Un exercice ou TP remis en retard sans raison valide ne sera pas accepté ; la note « 0 » lui sera attribuée. Un exercice ou TP non remis entraîne évidemment la note 0. Il n'y a, pour ce cours, ni possibilité de reprise de travail, ni travail supplémentaire pouvant être fait en vue d'augmenter sa note. Il n'y a pas d'examen de reprise. Voir le Module 1 dans *myCourses* pour une description plus détaillée du mode d'évaluation, des modalités des travaux à rendre, etc. Voir le Calendrier ci-dessous pour les dates de remise des travaux écrits, des exposés et du quiz.**

Formule pédagogique

Le FREN 441 devait à l'origine se donner en présentiel les mardis et jeudis, de 11h35 à 12h55, pour un total de 39 heures de présence en classe réparties sur 26 séances. Vu les circonstances, un format modifié a été adopté, le contenu étant organisé en Modules combinant des activités en **mode synchrone** et des activités en **mode asynchrone** :

1) Il y aura 13 séances en **mode synchrone** (sur Zoom, via *myCourses* ; voir le *Calendrier* ci-dessous). Toutes auront lieu le jeudi, du jeudi 3 septembre au jeudi 26 novembre inclusivement, à l'heure habituelle du cours, soit de 11h35 à 12h55.

Vous devez être « présent-e-s »¹ sur Zoom pour ces séances, que j'animerai. La plupart seront de nature mixte, combinant une partie magistrale et une partie dédiée à une ou des activités d'apprentissage et de contrôle de connaissances. Sauf exception, ces séances seront enregistrées et disponibles sur *myCourses* quelques heures après la séance. Votre image, votre voix et votre nom seront donc accessibles aux camarades de classe qui visionneront par la suite les séances. **En assistant à une séance, vous confirmez votre consentement à l'enregistrement.** À noter que vous avez la possibilité d'assister en mode audio seulement et de [changer votre nom pour le cours](#).

2) Le reste du cours sera en **mode asynchrone** et sera organisé autour de différentes activités d'apprentissage en lien avec les séances synchrones et les travaux à remettre : lectures préparatoires, écoute de capsules audio ou vidéo, activités de groupe. Vous n'êtes pas tenu-e-s de consacrer vos mardis « libres » (de 11h35 à 12h55) aux activités asynchrones, mais cela pourrait vous aider à mieux gérer votre temps et à mieux organiser les travaux de groupe. Par ailleurs, je serai disponible certains mardis à ces heures (dates exactes à déterminer), dans *myCourses* (fonction « Discussions »), pour répondre à vos questions, etc.

¹ À moins d'excuse valable : maladie, problème technologique, etc. D'autres options seront offertes à ces étudiant-e-s, qui doivent communiquer immédiatement avec moi si un problème se présente.

Calendrier des séances synchrones et des lectures ; dates d'échéance

N.B. Les dates du quiz et de la remise des travaux et des exercices sont fixes, mais le déroulement du cours, lui, est susceptible de fluctuer.

Module 1

Séance synchrone : jeudi 3 septembre

Contenu du Module : Présentation du cours et test diagnostique

Lectures : Les documents affichés dans le Module 1 (*myCourses*)

Module 2

Séances synchrones : jeudi 10, 17 et 24 septembre

Contenu du Module : La terminologie de la (pédagogie de la) traduction ; les niveaux de langue, « *phrasal verbs* » et cooccurents ; les discours journalistiques

Lectures : Voir le Module 2 pour la liste des lectures (recueil de textes et autres documents)

Échéance : jeudi 17 septembre : Remise de l'Exercice n° 1

Échéance : jeudi 24 septembre : Remise du Travail pratique (TP) n° 1

Module 3

Séances synchrones : jeudi 1^{er}, 8 et 15 octobre

Contenu du Module : La révision unilingue et bilingue ; les communiqués de presse

Lectures : Voir le Module 3

Échéances : jeudi 1^{er} octobre : Remise de l'Exercice n° 2

Échéance : jeudi 8 octobre : Remise du TP n° 2

Module 4

Séance synchrone : jeudi 22 et 29 octobre

Contenu du Module : Les langues techniques ; les instructions ; le résumé (« *présis-writing* ») ; les traductions de « on » ; quiz

Lectures : Voir le Module 4

Échéance : jeudi 15 octobre : Remise de l'Exercice n° 3

Échéance : jeudi 22 octobre : Remise du TP n° 3

Quiz : jeudi 29 octobre (en classe ; durée : 20 minutes)

Module 5

Séances synchrones : jeudi 5 et 12 novembre

Contenu du Module : Les langues de spécialité ; la traduction et les médias sociaux ; questions d'éthique ; la notion d'aspect

Lectures : Les documents affichés dans le Module 5

Échéance : jeudi 5 novembre : Remise de l'Exercice n° 4

Échéance : jeudi 12 novembre : Remise du TP n° 4

Module 6

Séances synchrones : jeudi 19 et 26 novembre

Contenu du Module : Exposés oraux (en classe)

Lectures : Les documents affichés dans le Module 6

Échéance : mardi 1^{er} décembre : Remise du TP n° 5

Honnêteté intellectuelle : L'université McGill attache une haute importance à l'honnêteté académique. Il incombe par conséquent à tou-te-s les étudiant-e-s de comprendre ce que l'on entend par tricherie, plagiat et autres infractions académiques, ainsi que les conséquences que peuvent avoir de telles actions, selon le *Code de conduite de l'étudiant et des procédures disciplinaires* (pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le guide pour l'[honnêteté académique](#) de McGill).

Propriété intellectuelle : Les documents, enregistrements, notes de cours, synthèses, questions d'examen, etc. créés par les enseignant-e-s sont protégés par la loi. Il est interdit de les copier ou de les partager sous quelque forme que ce soit, ou dans quelque médium que ce soit, sans l'autorisation explicite de la part de l'enseignant-e. Veuillez noter que toute violation du droit d'auteur peut faire l'objet d'un suivi de la part de l'Université en vertu du *Code de conduite de l'étudiant et procédures disciplinaires*.

Communications par courrier électronique : La « Politique sur les communications par courrier électronique avec les étudiant-e-s » de l'Université McGill précise que « [l]e courrier électronique est l'un des moyens de communication officiels entre l'Université McGill et ses étudiant-e-s. Comme dans le cas de toutes les communications officielles émanant de l'Université, il appartient à l'étudiant-e d'ouvrir et de lire à temps son courrier électronique et de prendre les dispositions voulues. Si l'étudiant-e réachemine du courrier électronique provenant de l'Université vers une autre boîte électronique, il lui appartient de s'assurer que cet autre compte est fonctionnel. »

Pour des conseils sur la manière la plus efficace de communiquer par courriel avec un-e enseignant-e, je vous suggère de regarder le tutoriel en ligne « [Comment écrire à un enseignant](#) ».

N.B. *Je réponds aux courriels entre 9h et 17h, du lundi au vendredi, et, dans la mesure du possible, dans les 48 heures suivant leur réception (exception faite des fins de semaine et des jours fériés).*

Les étudiant-e-s qui éprouveraient des problèmes de santé physique ou mentale sont encouragé-e-s à me le signaler et à contacter le Pôle bien-être étudiant de McGill (<https://www.mcgill.ca/wellness-hub/fr/contactez-nous>).

En cas de circonstances imprévues échappant au contrôle de l'Université, le contenu et les modalités d'évaluation du cours sont sujets à changement.

L'Université McGill est sur un emplacement qui a longtemps servi de lieu de rencontre et d'échange entre les peuples autochtones, y compris les nations Haudenosaunee et Anishinabeg. Nous reconnaissons et remercions les divers peuples autochtones dont les pas ont marqué ce territoire sur lequel les peuples du monde entier se réunissent maintenant.

QUELQUES OUTILS

Ressources en ligne

Bibliothèque des sciences humaines et sociales (McGill)

- Dictionnaires : www.mcgill.ca/library/find/reference/lang-dictionaries
- Outils d'aide à la rédaction : <http://www.mcgill.ca/library/find/reference/writing-tools>
- Traduction : <http://libraryguides.mcgill.ca/translation>

Guides de rédaction

- *The Canadian Style* [dans TERMIUM] : <http://www.btb.termiuplus.gc.ca/tpv2guides/guides/tcdnstyl/index-eng.html?lang=eng>
- Page « Writing Tools » [dans TERMIUM] : <http://www.noslangues-ourlangues.gc.ca/en/index>
- MANSER, Martin, éd. *The Good Word Guide*, 7^e édition, Londres, Bloomsbury, 2011. Ressource électronique [eBook], <http://mcgill.worldcat.org/title/good-word-guide-the-fast-way-to-correct-english-spelling-punctuation-grammar-and-usage/oclc/930530828?referer=di&ht=edition>
- Editors' Association of Canada/Association canadienne des réviseurs, *Professional Editorial Standards* (2009) : <http://www.editors.ca/publications/professional-editorial-standards>

Sur les cooccurrents*

- « A Ten-step Introduction to Concordancing through the Collins Cobuild Corpus Concordance Sampler » : <http://web.quick.cz/jaedth/Introduction%20to%20CCS.htm> [un peu daté parce que le corpus en question a évolué, mais les concepts et conseils restent pertinents]
- *Ozdic Collocation Dictionary* en ligne : <http://www.ozdic.com>
- *ProWritingAid Free Online Collocations Dictionary* en ligne : <https://prowritingaid.com/Free-Online-Collocations-Dictionary.aspx>
- The Corpus of Contemporary American English (COCA – base de données linguistiques) : <http://corpus.byu.edu/coca>

* On dit « collocations » en anglais ; l'opération de repérage des celles-ci s'appelle « concordancing ».

Ressources imprimées

Guides de rédaction

- BRIANS, Paul. *Common Errors in English Usage*, 3^e édition révisée et élargie, Wilsonville, Oregon, William, James & Co., 2013.
- The Canadian Press. *The Canadian Press Stylebook. A Guide for Writers and Editors*, 18^e édition, Toronto, The Canadian Press, 2018.
- FEE, Marjorie et Janice McAlpine. *Guide to Canadian English Usage. The Essential English Resource for Canadian Writers and Editors*, 2^e édition, Don Mills, ON, Oxford University Press, 2011.
- Freelance Editors' Association of Canada, *Editing Canadian English*, 3^e édition, Toronto, McClelland and Stewart, 2017.
- GARNER, Bryan. *Garner's Modern English Usage*, 4^e édition, Oxford, Oxford University Press, 2016.

Grammaires anglaises

- *Collins COBUILD English Grammar*, HarperCollins Publishers.
- SWAN, Michael. *Practical English Usage*, Oxford University Press.
- THOMSON, A. J. et A.V. Martinet. *A Practical English Grammar*, Oxford University Press.

Dictionnaires anglais

- *The Canadian Oxford Dictionary*, Oxford University Press.
- *Collins COBUILD English Dictionary*, HarperCollins.
- *Collins English Dictionary*, HarperCollins.
- *Collins COBUILD Idioms Dictionary*, HarperCollins.
- *Collins Gage Canadian Paperback Dictionary*, Collins Gage.
- *The Oxford Dictionary of English*, Oxford University Press.
- *Random House Webster's College Dictionary*, Random House.

Dictionnaire bilingue

- *Le Robert & Collins Senior*, Dictionnaires le Robert/HarperCollins.

Dictionnaire français

- *Le Nouveau Petit Robert*, Dictionnaires le Robert.

Dictionnaires des synonymes (anglais)

- *The Compact Oxford Thesaurus*, Oxford University Press.
- *The Random House Thesaurus – College Edition*, Random House.
- *Roget's International Thesaurus*, Collins.

Le cours FREN 441 sera accessible dans *myCourses* à partir du 27 août 2020.